



DÉLIBÉRATION

de la Commission de la Recherche de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 27 janvier 2022

Délibération n°02-2022 : Adoption du procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 9 décembre 2021 - 9h.

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-5 ;

Vu les statuts de l'Université, notamment les articles 13 et suivants ;

Vu le règlement intérieur de l'Université, notamment l'article 1.3.5 ;

Vu les modalités d'organisation de vote proposées lors de la commission de la recherche du 30 septembre 2021 par le Vice-président en charge de la recherche, de la formation doctorale et du numérique compte tenu de la séance tenue en visioconférence ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 9 décembre 2021 - 9h.

Membres en exercice : 27 Membres présents : 15 Membres représentés : 3 Suffrages exprimés : 18 - Pour : 18 - Contre : 0 Abstentions : 0 Ne prend pas part au vote : 0
--

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe :

- Procès-verbal adopté de la séance de la commission de la recherche du 9 décembre 2021 - 9h.

Séance organisée en visioconférence via Teams

Direction d'appui, Recherche, Innovation, Doctorat

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE	État des présents, des procurations et excusés
PRÉSIDENTE	
DUPONT Virginie	Procuration à Mathias TRANCHANT
COLLÈGE DES PROFESSEURS ET ASSIMILÉS	
CHAUVIN Christine	Présente en distanciel
FABREGAS ALEGRET Maria Immaculada, ^{HCTI}	Présente en distanciel
FROMENT Jacques	Présent en distanciel
GROHENS Yves	Procuration à Isabelle LINOSSIER
LINOSSIER Isabelle, ^{LBCM}	Présente en distanciel
PLOUX François, ^{Dir-adj ED STT}	Présent en distanciel
THUILLIER Sandrine, ^{Dir-adj ED SPI}	Présente en distanciel
TRANCHANT Mathias	Présent en distanciel
COLLÈGE DES PERSONNELS HABILITÉS À DIRIGER LES RECHERCHES HORS COLLÈGES PRÉCÉDENTS	
CADOU Jean-Marc	Procuration Mickaël CASTRO
<i>Siège vacant</i>	
COLLÈGE DES PERSONNELS TITULAIRES D'UN DOCTORAT HORS COLLÈGES PRÉCÉDENTS	
BERTHE Bénédicte	
CASTRO Mickaël	Présent en distanciel
CHAPEL Laëtitia	Présente en distanciel
HRODEJ Philippe	
PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric, ^{Prefics}	Présent en distanciel
VEDEL Béatrice	Présente en distanciel
COLLÈGE DES PERSONNELS AUTRES EC, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS	
HERVE Jean-Louis	Excusé
COLLÈGE DES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS	
LAIGO Anne	
LECLOAREC - LE GALLIOT Nolwenn	
COLLÈGE DES AUTRES PERSONNELS BIATSS	
DUHAUTOIS Yohan	
COLLÈGE DES DOCTORANTS	
VAUCHER Cécilia ^(T)	
<i>Siège vacant</i> ^(S)	
GUENNEC Alexandra ^(T)	
TRAORE Kalil ^(S)	
GUILLOT Jules ^(T)	
<i>Siège vacant</i> ^(S)	
SPAHIC Malik ^(T)	Présent en distanciel
TAYEH Cynthia ^(S)	
COLLÈGE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES	
LOAS Ronan, Représentant du Conseil Départemental (T)	Procuration à Mathias TRANCHANT
AZGAG Mohamed, Représentant du Conseil Départemental (S)	
DELLA VALLE Florent, Représentant de la Délégation régionale à la recherche et à la technologie (T)	Excusé

1



MARIETTE François, Représentant de la Délégation régionale à la recherche et à la technologie (S)	Présent en distanciel
CHAOUCHI Hakima, Professeure à l'Institut Polytechnique, Telecom Sud Paris ; Chargée de mission au MESRI	Procuration à Christine CHAUVIN
COMPÈRE Chantal, Directrice scientifique adjointe de l'Ifremer	Procuration à Isabelle LINOSSIER
VOIX CONSULTATIVES	
SAUVÉ Jean-Roch, Directeur Général des Services	Excusé
SONOIS Agnès, Agent comptable	Excusée

INVITÉS PERMANENTS	État des présents et excusés
DIRECTEURS-DIRECTRICES DE COMPOSANTE	
BEDEL Frédéric, Directeur U.F.R. SSI	Présent en distanciel
Brigitte LE PEVEDIC, Directrice IUT Vannes	Excusée
LAMBLIN-GOURDIN Anne-Sophie, Doyen U.F.R. DSEG et Dir intérim Lab-LEX	Présente en distanciel
LIMOUSIN Eric, Directeur U.F.R. LLSHS	
ALLIGAND Gaël, Directeur IUT Lorient POUVREAU Cédric, Dir-adj IUT Lorient	Présent en distanciel
MARTIN Éric, Directeur ENSIBS	
DIRECTEURS-DIRECTRICES DE LABORATOIRE	
BAZIRE Alexis, Dir-adj LBCM	
COUSSY Philippe, Lab-STICC	Excusé
DOUGUET Florence, LABERS	Excusée
FRÈRE Dominique, Candidature Dir site TEMOS	Présent en distanciel
GUEGUEN Nicolas, LP3C	Excusé
GUIDEC Frédéric, IRISA	Présent en distanciel
LE DELEZIR Ronan, Géoarchitecture	Présent en distanciel
LE MASSON Philippe, IRDL	Présent en distanciel
LHERITIER Élise, Lab-LEX	Excusée
LIU Quansheng, LMBA	Présent en distanciel
LLINARES Sylviane, TEMOS	Excusée
MENIER David, LGO	Excusé
PIRIS Yolande, LEGO	Excusé
AUTRES DIRECTIONS & RESPONSABILITÉS	
BOSC-BUREL Véronique, Responsable Administrative FONDATION UBS	Présente en distanciel
BOURGOUGNON Nathalie, Dir-adj du pôle Doctoral Brest-Lorient-Vannes	Présente en distanciel
FERRON Régis, Délégué de l'AUB	Présent en distanciel
DIRECTEURS-DIRECTRICES-ADJOINT.E.S ÉCOLE DOCTORALE	
BORNE Isabelle, Dir-adj ED MathSTIC	Présente en distanciel
FISCHER-LOKOU Jacques, Dir-adj ED ELICC	Excusé
VALLÉE-REHEL Karine, Dir-adj ED SML	Excusée
DIRECTION D'APPUI, RECHERCHE, INNOVATION, DOCTORAT	
MÉTAYER-NOËL Lysiane, Directrice de la DRUID	Présente en distanciel
ISTE Nathalie, Chef du serv. soutien institutionnel recherche-DRUID, secr de séance	Présente en distanciel
LE MAGUER Gwénaél, Chef du service partenariats-innovation - DRUID	
MAFFESSOLI Audrey, Chef du serv. ingén. de projets et conventions-DRUID	
INVITÉ / ORDRE DU JOUR	



À valider en CR du 27 janvier 2021

Mathias TRANCHANT, Vice-Président de la Recherche, de la Formation Doctorale et du Numérique ouvre la séance à 9h05 et demande lecture des procurations reçues. Les membres présents ayant droit de vote sont appelés afin de constater le quorum.

Mathias TRANCHANT présente le déroulé de l'ordre du jour de la séance ainsi que celui de la commission de la recherche restreinte aux membres titulaires de l'HDR.

Mathias précise les modalités de vote à main levée n'ayant aucun point relevant de la confidentialité sauf si un membre souhaite un vote anonyme. Sans opposition, les votes se feront à main levée (conforme aux modalités de la séance du 30 septembre dernier).

1. Validation du procès-verbal de la commission de la recherche du 18 novembre 2021

Mathias TRANCHANT précise que ce point est reporté à la prochaine commission de la recherche compte-tenu des deux dernières commissions de la recherche rapprochées. Cela n'a pas laissé le temps de proposer un procès-verbal dans les temps impartis.

2. Projets de Recherche & Innovation

2.1 Projet du 4^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4)

Mathias TRANCHANT rappelle l'engagement de l'établissement sur deux appels :

- Le Programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR) avec une date butoir fixée au 28 février 2022 pour déposer le projet. Compte-tenu de l'intérêt suscité lors du dépôt de ce dossier lors de la première vague, il était autorisé à le déposer en deuxième vague sans déposer de lettre d'intention. Un cabinet d'expertise aide à la rédaction de ce projet. Ce projet a un consortium de 5 établissements avec 2 porteurs (l'UBS et l'IFREMER) et les universités de Toulon, La Rochelle et du Havre. Le monde socio-économique se montre très intéressé au sujet lié aux énergies électriques.

3

9h15 arrivée de Cécilia VAUCHER (Jules GUILLOT donne procuration à Cécilia VAUCHER)

- Le volet ExcellencES : transformation de l'établissement sur toutes les activités tant sur le plan recherche que formation. Dans l'impossibilité de construire ce projet avec l'AUB, l'UBS a décidé de proposer un projet en propre, dès novembre, sous le nom « UNITÉ ». Avec l'aide du même cabinet d'expertise que pour le PEPR, ce projet est en phase de consolidation des grandes orientations stratégiques avec une date de dépôt avancée au 1^{er} février 2022. L'objectif est de le déposer en 2^e vague pour briguer une 3^e si celle-ci n'était pas concluante.

Mathias TRANCHANT précise l'acronyme « UNITÉ » : UNiversité d'Innovation en Territoires. Ce projet se veut modéliser une partie de l'activité de l'établissement. Il est important d'analyser les points forts et les défis des territoires, puis comprendre comment se mobiliser pour y répondre tant sur le plan de la formation que de l'innovation.

Frédéric BEDEL confirme l'intérêt de partager le projet avec la communauté compte-tenu des décisions importantes et urgentes à devoir prendre au sein des conseils avec les élus.

Mathias TRANCHANT souligne que ce projet de 30 pages est accompagné par le cabinet SIRIS qui a eu des réussites dans le cadre du PIA4 lors de la 1^{re} vague (Université de La Rochelle, l'Université du Littoral Côte d'Opale). L'inquiétude vient plus du management de projet en interne pour lequel le temps manque pour se consulter.

François Mariette souhaite apporter des précisions suite à un débriefing avec le Ministère. En particulier pour les dossiers non retenus pour lesquels il y avait un manque d'orientation stratégique, un plan de mise en œuvre du projet peu lisible, laborieux et inefficace. Cela relève d'un problème de prise de décisions au niveau de la gouvernance (notion de gouvernance complexe et confuse). Les lauréats ont eu une réelle analyse en interne sur les outils qui fonctionnent (capitaliser les forces et les acquis). Lors d'un dépôt d'un dossier, il est important que la gouvernance démontre sa capacité à prendre des décisions. Il faut mettre un plan d'actions en cohérence avec le projet. Le mot « territorial » revient très souvent dans beaucoup de



À valider en CR du 27 janvier 2021

projets. Il faut démontrer à l'échelle de l'UBS l'ancrage territorial et sa capacité à reproduire ce modèle au niveau national.

Mathias TRANCHANT confirme la volonté de l'établissement d'être en capacité d'analyser son territoire et de construire un mode opératoire de travail avec ce territoire pour apporter une valeur ajoutée.

Mathias TRANCHANT insiste sur l'importance de déposer ce projet en 2^e vague dans le cadre de la rédaction du projet d'établissement.

François MARIETTE précise une remarque du Ministère sur l'intérêt qu'un dossier déjà déposé lors de la 1^{re} vague soit la continuité de ce projet pour le déposer à la 2^e vague ; dans le cas contraire, ce sera un échec.

Christine CHAUVIN revient sur la nécessité de répliquer sur le plan national. L'UBS est aussi impliqué dans un projet européen à déposer en mars 2022 (MSCA COFOUND) avec accent sur le lien avec le territoire et la capacité à innover de concert avec les acteurs des écosystèmes.

Sandrine THUILLIER souhaite savoir si cela serait possible d'élargir au doctorat avec un projet autour des sciences pour l'ingénieur. L'UBS étant porteur d'une École Doctorale (ED SPI.bzh).

Mathias TRANCHANT soulève la question de l'avenir de l'Université au niveau Master. Il serait intéressant d'animer un groupe de travail autour des Écoles Doctorales.

Sandrine THUILLIER est favorable pour animer ce groupe, notamment pour l'ED SPI.bzh portée par l'UBS, et l'élargir aux autres Écoles Doctorales.

2.2 Présentation projet plateforme recherche 360°

Lysiane METAYER présente le projet de la plateforme recherche 360°. Ce projet existe déjà pour la partie formation crée pour les journées portes ouvertes de l'UBS (en ligne sur le site internet). 4

Lysiane METAYER précise les objectifs, à savoir :

- Mettre à l'honneur l'image des laboratoires de recherche, grâce à une plateforme immersive à 360° ;
- Mettre en évidence la dimension « bâtiments de recherche » dans l'écosystème local, grâce à la vue drone 360° ;
- Mettre en avant les 14 laboratoires de recherche, les plateaux techniques et les quatre écosystèmes d'innovation ;
- Mettre en valeur les infrastructures des laboratoires et des plateaux de recherche grâce à une visite à distance à 360° ;
- Proposer deux entrées possibles dans la plateforme d'accueil :
 - Accès aux bâtiments par ville ;
 - Accès aux écosystèmes d'innovation par thème.

L'intérêt est d'avoir un outil innovant avec une navigation intuitive et ergonomique, une entrée par ville, par écosystème, par bâtiment, par laboratoire selon sa recherche. L'outil est évolutif et interactif. Il peut être scénarisé par laboratoire avec des photos (possible avec des vidéos).

Mathias TRANCHANT indique que cet outil est financé par la recherche. D'autres dispositifs très attendus au niveau des laboratoires seront déployés au niveau de la recherche. La commission communication se chargera d'étudier les attentes.

Immaculada FRABREGAS s'interroge sur la place du laboratoire HCTI au sein des écosystèmes.

Mathias TRANCHANT propose d'en discuter sur des propositions afin de clarifier la position de HCTI.

9h50 arrivée de Nolwenn LE CLOAREC-LEGALLIOT

Christine CHAUVIN soulève le problème du site internet en anglais et souhaite savoir s'il est prévu de déployer cet outil en anglais.



À valider en CR du 27 janvier 2021

Mathias TRANCHANT revient sur la cible. Il est nécessaire de connaître la politique à l'international en matière de traduction. Cet aspect sera aussi présenté lors d'une commission communication. Une feuille de route pourrait être établie et présentée lors de cette commission de la recherche. Pour l'instant, il est important de bien identifier les cibles.

Véronique BOSC souhaite savoir si cet outil a été testé auprès de public cible (partenaires, etc.).

Lysiane METAYER précise qu'il a été mis en place dans d'autres universités et développé dans d'autres établissements. Une double navigation permet d'élargir la recherche. Par ailleurs, cet outil existe déjà pour la partie formation. Il est important de le mettre en place pour la recherche.

Immaculada FABREGA se questionne sur l'utilisation de la langue bretonne.

Mathias TRANCHANT indique que cela sera à exploiter.

Frédéric GUIDEC s'interroge sur l'efficacité d'une recherche via le moteur de recherche.

Mathias TRANCHANT souhaite que cette question soit remontée au service communication.

François MARETTE précise qu'une recherche non aboutie en 3 clics fait perdre la personne.

Jacques FROMENT fait constater un manque de cohérence dans la recherche d'informations inexistantes sur le site internet.

Mathias TRANCHANT constate le manque de développeur sur le site. Il s'agit d'un choix effectué par l'équipe précédente. Il sera nécessaire d'approfondir la question de savoir s'il faut reprendre de fond en comble le site au regard de nombreuses défaillances ou non. La commission communication pourra étudier la question.

5

3. Formation doctorale

3.1. Répartition des 1/2 CDE par Écoles Doctorales et laboratoires 2022

Mathias TRANCHANT rappelle la procédure votée lors de la commission de la recherche du 17 juin dernier et précise sa volonté de répartir les CDE en concertation avec les Dir-Lab.

Mathias TRANCHANT revient sur la répartition visée en Dir-Lab du 3 décembre 2021 avec des précisions :

- Ouverture de 8 CDE soit 16 1/2 CDE ;
- Travail en amont avec les Dir-Lab afin de faire remonter des sujets de thèse ;
- Maximiser le nombre de recrutement avec assurance du 1/2 financement à compléter.

Un débat s'engage entre les membres sur la répartition des CDE, 1/2 CDE, les affectations aux laboratoires, les autres financements (CIFRE notamment).

Mathias TRANCHANT confirme aborder le financement des thèses CIFRE lors d'une réunion avec Nathalie BOURGOUGNON afin de renforcer cette capacité de financement au sein des laboratoires.

Mathias TRANCHANT soumet la répartition aux votes.

La commission de la recherche approuve la répartition des Contrats Doctoraux Établissement (CDE), campagne 2022, par Écoles Doctorales et laboratoires de l'UBS conformément à la procédure votée en commission de la recherche du 17 juin 2021 - avec l'option de reverser au laboratoire *de Mathématiques de Bretagne Atlantique* (LMBA) un contrat doctoral si l'un d'entre eux n'obtient pas de cofinancement.

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 15 - représentés : 7 - pour : 19 - contre : 2 - abstention : 1
Délibération n° 33/2021.



4. Décisions budgétaires et financières

4.1 Dotations aux laboratoires (SCSP) 2022

Mathias TRANCHANT annonce un abondement de 10 % de l'enveloppe contractuelle pour 2022 avec le volet LPR. Ce montant s'élève à 18 000 €. L'enveloppe passe de 352 000 € à 380 000 €.

Mathias TRANCHANT présente la répartition des dotations aux laboratoires depuis 2016 jusqu'en 2021 basée à partir d'un calcul via une matrice ainsi que la répartition des enseignants-chercheurs par laboratoires de 2020, 2021 et 2022. La répartition est faite sans affecter de laboratoires, en ajustant au mieux.

Un débat s'engage sur la répartition 2022 présentée basée sur le déclaratif des laboratoires concernant les effectifs.

Mathias TRANCHANT soumet au vote la répartition de la dotation 2022.

La commission de la recherche approuve la répartition des moyens alloués du budget « recherche » aux laboratoires : dotations 2022, subvention pour charges de service public (SCSP) avec les investissements.

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 15 - représentés : 7 - pour : 20 - contre : 0 - abstention : 2
Délibération n° 34/2021.

4.2 Soutiens divers 2021

Mathias TRANCHANT justifie les 3 demandes d'aides en les engageant sur les reliquats de fin 2021 et présente le projet d'Olivier SIRE, « Méthodes innovantes de diagnostic par infrarouge ». Il s'agit de développer une méthode rapide de détection de l'inflammation pour des sportifs de haut niveau basée sur un simple prélèvement sanguin (type glucotest pour diabète) pour évaluer le niveau d'entraînement et le temps de récupération après un effort intense ou une compétition.

La commission de la recherche approuve le projet de collaboration entre l'IRDL, projet porté par Olivier SIRE, Professeur des Universités UBS, et le M2S (Mouvement Sport et Santé) de l'Université Rennes 2. Ce projet concerne des méthodes innovantes de diagnostic par infrarouge pour un montant de 4 000 € au sein de l'écosystème « Environnement, santé & Handicap ».

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 15 - représentés : 7 - pour : 21 - contre : 0 - abstention : 1
Délibération n° 35/2021.

La commission de la recherche approuve le projet de création de la plateforme 360° recherche pour un montant de 10 740 €.

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 15 - représentés : 7 - pour : 19 - contre : 0 - abstention : 3
Délibération n° 36/2021.

11h55 Départ de Laetitia CHAPEL

Mathias TRANCHANT présente le projet de création de la plateforme recherche 360° qui sera réalisé par la société TDM 360° avec ses objectifs, à savoir :

- Mettre à l'honneur l'image des laboratoires de recherche, grâce à une plateforme immersive à 360°
- Mettre en évidence la dimension « bâtiments de recherche » dans l'écosystème local, grâce à la vue drone 360°
- Mettre en avant les 14 laboratoires de recherche, les plateaux techniques et les quatre écosystèmes d'innovation
- Mettre en valeur les infrastructures des laboratoires et des plateaux de recherche grâce à une visite à distance à 360°
- Proposer deux entrées possibles dans la plateforme d'accueil :
 - Accès aux bâtiments par ville
 - Accès aux écosystèmes d'innovation par thème

Cette plateforme est compatible tous supports (ordinateur de bureau, tablette et smartphone). Elle a les autorisations administratives TDM 360 avec déclarations préalables à chaque vol (DGAC / Préfecture /Aéroport / Armée / Mairie / Natura 2000).



À valider en CR du 27 janvier 2021

Mathias TRANCHANT présente la revue innovation (innovation et écosystèmes) avec ses objectifs :

- Faire la preuve de la personnalité audacieuse de l'UBS, des moyens mis au service de l'innovation et de la recherche, au service de la performance économique, sociale et environnementale de l'entreprise.... des territoires
- Conforter une approche de la recherche et de l'innovation pragmatique, humaine, incarnée un miroir des valeurs de l'UBS. Sans énumérer. Être intéressant avant d'être intéressé. Un outil qui interroge les acteurs économiques, leurs managers sur la résilience de leur modèles économique, technologique...
- Un support qui met en scène une vision de l'innovation partagée et sa résonance au plus près des acteurs économiques et des territoires

Mathias TRANCHANT précise la confusion au niveau de la stratégie communication. Il est nécessaire d'avoir un plan de communication non piloté par un seul service. Il s'agit de voter sur l'enveloppe et non le contenu. La revue s'avère tout de même nécessaire.

La commission de la recherche approuve le projet de la revue innovation pour un montant de 9 440 €.

Membres en exercice : 28 - Votants 18 - présents : 13 - représentés : 5 - pour : 13 - contre : 2 - abstention : 3
Délibération n° 37/2021.

12h Départ d'Isabelle LINOSSIER

Mathias TRANCHANT présente la demande de prise en charge à titre exceptionnel de frais imputés par le Centre de Langues de l'UBS (CLUS). Les doctorants étrangers qui souhaitent se présenter à l'examen du TOEIC est pris en charge par le pôle doctoral. La prise en charge intervient une seule fois sur toute la durée du parcours d'études du doctorant. S'agissant du Cours de Français pour Étrangers (FLE), du Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) et Diplôme Approfondi en Langue Française (DALF), le coût de passage de l'examen est pris en charge à titre exceptionnel par le pôle doctoral selon possibilité budgétaires. Le CLUS sollicitant le pôle doctoral au préalable afin d'obtenir l'accord de financement. Les post-doctorats et chercheurs étrangers invités ne seront pas financés par le pôle doctoral.

La commission de la recherche approuve la possibilité de prise en charge de l'examen du TOEIC (Test Of English for International Communication) par le pôle doctoral de la DRUID, à titre exceptionnel, aux doctorants étrangers inscrits à l'UBS, excluant les post-doctorats sous contrat à l'UBS et les chercheurs étrangers invités à l'UBS pour un coût total de 5 587 €...

Membres en exercice : 28 - Votants 18 - présents : 13 - représentés : 5 - pour : 13 - contre : 2 - abstention : 3
Délibération n° 38/2021.

4.3 Dispositifs de soutiens aux laboratoires 2022 : mode de fonctionnement

Mathias TRANCHANT rappelle le budget des soutiens aux laboratoires et écosystèmes et soumet le mode fonctionnement de chaque soutien.

Mathias TRANCHANT précise que Nathalie ISTE, chef du service soutien institutionnel de la recherche à la DRUID a développé des outils sous Moodle pour chaque soutien permettant de faciliter les demandes émanant des laboratoires.

4.4 Exonération des droits d'inscription pour les doctorant.es UBS

Mathias TRANCHANT présente la demande d'exonération liée à la situation exceptionnelle créée par la COVID-19 et en particulier du fait de la période de confinement, les travaux de certain-es doctorant-es ont pu être suspendus pendant plusieurs mois, rendant alors une soutenance avant le 31 décembre difficile voire impossible. Ces doctorant-es qui soutiendront sur l'année 2022 auront l'obligation de se réinscrire mais il est proposé une exonération du paiement des droits d'inscription si la soutenance a lieu avant le 31 mars 2022, sous réserve que le retard soit bien lié à la crise sanitaire, et sous avis de la direction de thèse. Il s'agit d'approuver la politique de l'établissement concernant la possibilité d'exonérer du paiement des droits d'inscription, de façon exceptionnelle, les doctorant-es amené-es à soutenir leur thèse entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 mars 2022.



À valider en CR du 27 janvier 2021

La commission de la recherche approuve la possibilité d'exonérer du paiement des droits d'inscription, de façon exceptionnelle, les doctorant-es amené-es à soutenir leur thèse entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 mars 2022 moyennant la validation par le Directeur de thèse
Membres en exercice : 28 - Votants 18 - présents : 13 - représentés : 5 - pour : 17 - contre : 0 - abstention : 1
Délibération n° 39/2021.

Mathias TRANCHANT précise la date de la prochaine commission de la recherche fixée au 27 janvier 2022 à Vannes ou en visio selon la situation sanitaire. La commission de la recherche du 31 mars devrait être en présentiel à Vannes.

Mathias TRANCHANT remercie les membres de la commission et leurs souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Il est vraisemblable qu'il revienne vers les membres concernant le PIA4 pour émettre des avis complémentaires sur des propositions faites.

5. Questions diverses

Mathias TRANCHANT soumet un point d'alerte concernant les élections des représentants HDR secteur 1 de la commission de la recherche du conseil académique déclarées infructueuses faute de candidatures déposées ou recevables. Il est important que le siège soit pourvu. Les charges de travail des élus en commission restreinte ne sont pas négligeables. Il est important de les répartir entre chaque élu.

Sandrine THULLIER souhaite des précisions concernant le repyramidage de postes en vue de nouvelles promotions de MCF en PR. Quel rôle aura l'établissement dans les décisions à prendre.

Mathias TRANCHANT confirme la mise en place du dispositif au niveau national. Le tableau indique les sections vers lesquelles ces postes seront fléchés. La réalisation s'effectuera en 2022 et 2023. La méthode sera construite et partagée en tenant compte de la parité à respecter. La campagne d'emplois 2022 a été construite sans avoir ces éléments.

François MARIETTE annonce un nouvel AAP : « territoires intelligents et durables » sur le volet numérique des collectivités. Cet appel s'inscrit dans le cadre du 4e programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du plan France Relance. Cet AAP permet de monter des consortiums impliquants de acteurs académiques.

Fin de séance à 12h30

Fait en visioconférence, le 9 décembre 2021

La Présidente
Virginie DUPONT

